

Image not found or type unknown



# divorce après tant d'années de séparation

Par **regis**, le **18/10/2009** à **15:53**

bonjour

au bout de combien d'années de séparation le divorce peut être prononcé d'office si un des deux conjoints n'étaient pas d'accords pour divorcer mais en ayant eu une procédure d'entamée dès le début de la séparation